

PRENDRE SOIN, LA FACE CACHEE DU METIER D'AIDE A DOMICILE - *Le procès du Care*

La question du « care » reste une théorie encore abstraite. Malgré l'invitation des experts à repenser la professionnalisation des métiers du « prendre soin » à partir de la perspective du care, la reconnaissance des savoir-faire pratiques apparaît comme un horizon lointain.

Comment réconcilier la théorie et la pratique, et permettre cette rencontre attendue et souhaitable entre une réflexion éthique sur le prendre soin et l'expérience de travail

Sous la forme d'un procès, la théorie du care est interrogée : des intervenants à domicile témoignent et des experts jouent les avocats de la défense. Le public se prononce à la fin des plaidoiries.

Animateur :

Franck GUICHET, Sociologue et consultant, émiCité

Intervenants :

Aliette ALLONDI PONDO, Assistante de soins en gérontologie, ASSAD HAD en Touraine

Marie-José COQUELIN, Aide à domicile, ASSAD-HAD en Touraine

Sophie JAEGGLE, Auxiliaire de vie sociale, ASSAD-HAD en

Touraine

Frédérique LUCET, Psychologue clinicienne

Alain SMAGGHE, *Gériatre*

Carole VIE, Auxiliaire de vie sociale, ASSAD-HAD en Touraine

Chef d'accusation n°1 : Pratique illégitime de relations affectives

Les théories du care prétendent que la réalisation de tâches domestiques, d'actes de la vie ordinaire, participent en fait à la production d'une attention à l'autre, qui se déploient dans des relations affectives. Mais pourquoi dit-on aux aides à domicile de ne pas s'attacher ?

Enseignements tirés de l'intervention des différents intervenants :

Les intervenants témoignent de la difficulté à trouver sa place auprès de la personne aidée, de l'installation progressive d'une relation de confiance et de toutes les petites épreuves qui viennent l'émailler. Le care nous montre qu'il est impossible de prédéfinir quelle peut être la place de l'intervenant, et que c'est en s'attachant à la personne que le professionnel a le plus de chance d'être admis dans son espace privé, intime, et même dans ses confidences.

Enjeux d'avenir :

Redonner une légitimité à l'engagement émotionnel des intervenants, en leur donnant la capacité de décrire et d'analyser leur implication dans les relations d'aide, notamment par des séances d'analyse de la pratique.

Chef d'accusation n°2 : Exercice illégal de la médecine

Les théories du care affirment que la somme des petites attentions que l'on découvre en prenant soin d'une personne malade, permet de réduire l'expression de ses troubles, de son angoisse, et améliorent son bien-être. En creux, le care esquisse une critique de la conception biomédicale des soins, et prétend que ses effets peuvent être supérieurs à ceux des médicaments. Mais si le care remplace le cure, les personnes ne risquent-elles pas de souffrir davantage ?

Enseignements tirés de l'intervention des différents intervenants :

Le care et le cure ne s'opposent pas : ils sont complémentaires, et ils peuvent participer à une même démarche d'accompagnement des malades. Mais l'importance accordée à la technique ou l'organisation hospitalo-centrée, peuvent donner des œillères à une médecine qui se concentre sur la maladie, et qui n'écoute plus la personne.

Enjeux d'avenir :

Faire reconnaître la place des services d'aide et d'accompagnement à domicile dans le système de la santé, et concevoir les prestations d'aide comme des actes de soin.

Je laisse la personne guider mes gestes.

Sophie JAEGGLE

Comment être maternant sans être maternel, demande Winnicott ?

Alain SMAGGHE

La maladie d'Alzheimer nous montre que le cure est totalement inefficace.

Alain SMAGGHE

Le médecin voulait faire hospitaliser la dame, alors qu'il savait qu'elle était contre, et je me suis opposé.

Aliette ALLONDI PONDO

Chef d'accusation n°3 : Propagande d'une idéologie anti-libérale

L'éthique du care s'oppose à des valeurs fondamentales de notre civilisation occidentale telles que l'individualisme, la compétition et l'ambition. Le care veut nous faire croire que le « monde des bizounours » existe, et que la possibilité de vivre en paix et en harmonie les uns avec les autres n'est pas une illusion. Le care ne serait-il pas un doux rêve qui compense la dureté des conditions de travail – et de vie – de ceux qui donnent et qui reçoivent des soins ?

Enseignements tirés de l'intervention des différents intervenants :

La possibilité de cultiver l'éthique du care repose à la fois sur un engagement personnel des intervenants, mais aussi sur la capacité du management à les protéger contre les nombreux risques liés à l'accompagnement des personnes.

Enjeux d'avenirs :

Donner aux responsables de secteur et aux coordinateurs la capacité de manager une équipe d'intervenants à domicile, en faisant de ce management le pivot de la qualité des aides délivrées aux personnes, selon la formule « prendre soin de ceux qui prennent soin des autres ».

Chef d'accusation n°4 : Conspiration contre les institutions médico-sociales

Le care conteste le modèle de la professionnalisation. Le care affirme que l'attention aux autres n'est pas une histoire de qualification, mais de sensibilité, d'engagement dans la relation, et que les proches peuvent être aussi capables que des professionnels pour s'occuper d'une personne qui a besoin d'aide. Dans cette perspective, le care ne risquerait-il pas de déstructurer et dénaturer les compétences, les savoir-faire et la réglementation qui prévaut dans le secteur médico-social ?

Enseignements tirés de l'intervention des différents intervenants :

A l'instar du Baluchon Alzheimer, un service exemplaire du point de vue du care, l'accompagnement des personnes à domicile peut être une activité « hors-norme » : c'est en faisant reconnaître ses spécificités et ses contraintes, qu'il est possible de faire émerger de nouveaux droits pour les intervenants, et un nouveau modèle de professionnalisation.

Enjeux d'avenirs :

Les métiers du care sont ouverts à une grande variété de profils différents, et c'est en développant la qualification et la formation des intervenants qu'il est possible de faire reconnaître leurs compétences.



Il faut préserver les professionnels de l'épuisement.

Frédérique LUCET

Je connais les limites professionnelles, mais j'ai l'impression que pour prendre soin d'une personne, parfois il faut aller à l'encontre du protocole de soin »

Carole VIE

Le care est une notion essentielle pour rendre visible un travail qui doit rester invisible.

Frédérique LUCET



Participation des intervenants :

- ▶ Pour faire entendre la parole des professionnels de terrain, en révélant leur expertise, leur audition dans le cadre d'un (faux) procès, est un dispositif efficace.
- ▶ Les quatre intervenantes avaient été préparées en amont, et elles ont beaucoup apprécié de participer à la table-ronde.
- ▶ Valorisation : réalisation d'un interview avec les quatre intervenantes : <http://generationcare.fr/care-4-intervenantes-a-domicile/>

Participation des experts :

- ▶ La mise en scène d'un « procès du care » repose en grande partie sur la qualité des experts (profil idéal : un pied dans la théorie, un pied dans la pratique), et sur leur complicité avec l'animateur.

Participation du public :

- ▶ Le public participait au cours du procès, en jouant le rôle des jurés, chargés de rendre un avis : l'interactivité et la mise en scène ont été bien appréciées.
- ▶ L'intégralité de la table-ronde (d'une durée de 3h) a été filmée. Le montage d'un film est actuellement en préparation.